

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009

Réception par le Prefet : 28/09/2009

Publication : 02/10/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-12-2-11

Séance du vendredi 25 septembre 2009

CONVENTION DE PARTENARIAT 2008/2010 AVEC L'UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT ET A L'EQUIPEMENT DES ECOLES ET DES LABORATOIRES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008-5-2-3 du 12 décembre 2008 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer à l'UHA une subvention de fonctionnement de 36 149 €, à savoir :
 - 11 149 € pour la mise en place d'une carte multi services,
 - 10 000 € pour la mise en place d'une solution informatique de stockage,
 - 15 000 € pour la bourse de thèse du Laboratoire de Physique et Mécanique Textile (LPMT),
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, nature 65737, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental,
- Décide d'allouer à l'UHA une subvention d'investissement de 265 000 €, à savoir :
 - 50 000 € pour la mise en place d'une solution informatique de stockage,
 - 30 000 € pour l'équipement hyprostatic du Laboratoire des Matériaux à Porosité Contrôlée (LMPC),

- 31 000 € pour un appareillage d'adsorption de diverses vapeurs de l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M),
 - 55 000 € pour le développement d'un microscope STM basse température de l'IS2M,
 - 23 000 € pour une machine à tisser du LPMT,
 - 15 000 € pour une machine à dépose filamentaire du LPMT,
 - 25 000 € pour une centrale inertielle du Laboratoire Modélisation, Intelligence, Processus, Systèmes (MIPS),
 - 23 000 € pour un dispositif pour mesure de polluants gazeux pour le Laboratoire Gestion des Risques et Environnement (GRE),
 - 13 000 € pour un GPS différentiel bi fréquence avec temps réel du Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT),
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 204, nature 204178, fonction 23, opération 2009/F225/9999 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions